

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 23 DECEMBRE 1797.

De Constantinople, le 10 Novembre.

Un courrier de l'ambassadeur de la Porte-Ottomane à Vienne, arrivé ici le 5, a apporté la nouvelle de la conclusion de la paix définitive à Campo-Formido, entre l'Autriche et la France. Notre gouvernement en a donné aussitôt connoissance par son premier Drogman, à l'Internonce impérial et à l'ambassadeur françois, Aubert-Dubayet. Cette nouvelle a causé une joie générale, et elle a fait d'autant plus de plaisir à la Porte, que si la guerre eût continué, ses provinces frontières eussent pu courir quelques dangers.

L'on apprend de la Romélie, que nos troupes ont encore remporté récemment des avantages sur les rebelles de ce pays.

Il doit être lancé incessamment deux vaisseaux de ligne de 74 canons et une frégate de 52.

Il y a eu, ces jours derniers, des tempêtes très-violentes dans la mer noire; sept gros navires marchands chargés de vivres et destinés pour cette capitale, ont fait naufrage sur les côtes de Romélie; environ 150 autres bâtimens, barques etc. qui étoient également chargés de provisions, ont eu le même sort; la plus grande partie des équipages a péri. Notre cour a dépêché aussitôt des couriers vers différens endroits, pour accélérer le transport des comestibles, dont cette ville commence à manquer, surtout depuis l'incendie des magasins de bled.

*Suite de Londres, du 8 Décembre.**Chambre des Communes. — Séance du 5.*

M. Hobart présente le rapport. — M. Wigley approuve le système de lever les subsides en une année; mais il trouve des inégalités dans la répartition adoptée par le plan, et par cette raison il désire qu'on donne tout le tems nécessaire pour le bien méditer.

M. Johnes ne voit pas l'utilité d'accorder de plus longs délais, pour examiner une question qui se trouve toute décidée par la nécessité.

L'impôt est sans doute très-considérable, et par conséquent onéreux; mais c'est aux François seuls qu'il faut s'en prendre. Si les taxes sont triplées, dit-il, l'insolente extravagance des despotes qui oppriment la France est quintuplée, et les deux nations en sont les victimes. M. Johnes les compare au Satan de Milton, dont il leur applique un passage. Il déclare que personne n'est plus indépendant que lui; qu'il ne connoît pas les ministres: mais qu'il ne peut s'empêcher d'applaudir au plan qu'il trouve très-bon, dût-il être traité d'aristocrate, comme on appelle tous ceux qui votent pour les taxes.

M. Hussey désire que le chancelier de l'échiquier veuille s'expliquer sur le fond d'amortissement; parce qu'il s'est répandu une opinion qu'il veut s'en servir pour remplir une partie des subsides de l'année.

M. Pitt déclare que son intention n'a jamais été de détourner le fond d'amortissement; il n'a voulu que restreindre le montant de la dette fondée à celui de la somme que le fond d'amortissement seroit en état d'acquitter: de manière que si l'on contractoit une nouvelle dette, pourvu qu'elle n'excédât pas telle proportion de l'ancienne, qui étoit éteinte par le fond d'amortissement, on se trouveroit à la fin de l'année au même point où l'on étoit au commencement; ainsi en calculant sur un emprunt de douze millions, il a dit qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût plus de quatre ajoutés à la dette permanente, et que comme l'ancienne dette seroit réduite d'une somme pareille par les fonds d'amortissement, il en résulteroit qu'elle se retrouveroit encore au même point, qu'elle ne se seroit point accrue; que quant aux huit autres millions, il falloit les acquitter par une année de plus de la contribution nouvelle; qu'en suivant ce système, si la guerre étoit suivie d'une paix réelle, sûre et permanente, et non illusoire, on s'apperoiroit bientôt des heureux effets d'un fond d'amortissement toujours croissant.

M. Hussey remercie M. Pitt d'une explication aussi satisfaisante; mais il ne peut s'empêcher de relever ce qu'il vient de dire d'une paix sûre, permanente

et non illusoire. Il veut la paix, quelle qu'elle soit, et à quelque prix que ce soit; la sûreté viendra après comme elle pourra; mais sans la paix point de sûreté.

M. Pitt: Je désire la paix aussi vivement que l'honorable préopinant, qu'aucun membre de la Chambre, qu'aucun individu dans le royaume. J'ai plus de raisons que personne pour la vouloir; mais quand je désire la paix, ce n'est pas une paix illusoire, momentanée et trompeuse que je désire; c'est une paix réelle, substantielle et permanente; et plus je désire la paix, plus je désire qu'elle soit telle: toute autre paix ne serviroit qu'à nous désarmer, et à nous livrer sans défense aux premières hostilités d'un ennemi qui nous a donné trop de raisons de méfiance. Je désire pour la tranquillité de l'Europe, pour l'avantage de l'univers, pour l'honneur de l'humanité, pour le bonheur même des François, qui, quoique nos ennemis, sont dignes de compassion, je désire que ceux qui les gouvernent, changent d'esprit et de principes; mais ils y ont plus d'intérêt que nous, et nous n'attendons pas ce changement. Je désire la paix, quelles soient leurs principes, et ce n'est pas d'eux que j'attends notre sûreté. Elle ne dépend pas de leur indulgence, ni de leur modération, elle dépend de nous; elle dépend de nos forces, de nos moyens et de la vigueur avec laquelle nous les emploierons, de l'énergie que nous montrerons. La paix dépend entièrement de l'attitude que vous prendrez. Faites la paix d'après ces principes, et je ne crains plus aucune paix illusoire. Je ne souscrirai jamais à rien de déshonorable pour mon pays, et quiconque a le cœur anglois pensera comme moi.

Les résolutions sont lues pour la seconde fois, adoptées, et on ordonne que les bills à faire en conséquence seront présentés.

Séance du 6. — M. Pitt informe la chambre que S. M. a ordonné un jeûne et des actions de grâces solennelles pour le 19, et qu'elle requiert la présence de la Chambre. On ordonne une adresse de remerciemens, et on arrête que la Chambre se rendra ce jour-là à St. Paul.

Suite de Paris, du 15 Décembre.

Le Directoire exécutif vient d'adresser aux François une proclamation pour faire ouvrir une souscription volontaire, afin de pouvoir promptement à la réparation des routes. Le Directoire rappelle à ce sujet les fameuses voies Romaines. La France, dit-il, aussi vaillante et mieux constituée que la république Romaine, doit aussi l'emporter sur Rome par le soin qu'elle prendra des ouvrages publics.

M. de Weitz, ministre du Landgrave de Hesse, vient d'arriver à Paris. On croit qu'il est chargé de traiter des indemnités que son souverain réclame.

Talleyrand-Perigord a donné hier un bal en réjouissance de la paix. La fête que le corps législatif doit donner à Buonaparte aura lieu, dit-on, décadi prochain. L'on a choisi pour la célébrer, la vaste galerie qui communique des Filles-du-Caluvaire au Louvre. Chaque député

donne deux louis pour sa part dans les frais. Toutes les autorités de Paris y seront invitées, ainsi qu'au banquet qui doit la précéder. Les ordres sont donnés pour 1200 couverts.

Buonaparte est toujours l'objet de toutes les conversations, et ceux même qui avoient cherché à le dénigrer, lui prodiguent les plus grands éloges. On le regarde comme un génie universel: dans le dîner qui eut lieu chez le ministre de l'intérieur, il parla mathématiques avec Lagrange, métaphysique avec Sieyès, poésie avec Chénier, politique avec Gallois, législation et droit public avec Daunou. Il a fait un accueil particulier à ce dernier. Le héros de l'Italie a journallement des conférences avec les membres du Directoire, et l'on ne doute pas qu'elles ne soient relatives au congrès de Rastadt. Un de nos journaux prétend que les bases principales sur lesquelles doit reposer la paix avec l'Empire, sont déjà convenues entre notre gouvernement, l'Autriche et la Prusse.

On ne peut s'empêcher, dit le Journal des Hommes libres, de faire quelques réflexions sur nos fêtes publiques, telles qu'on les célèbre actuellement. Beaucoup d'argent qui s'envole en fumée, quand les dettes les plus sacrées de l'état sont à l'arrière, quand les fonds les plus indispensables manquent aux frais de la plus indispensable administration; une foule immense bousculée par des soldats, des danses dans les salons, des familles sans pain, sans feu, aux sixièmes étages: voilà le programme de la plus belle des fêtes. Le lendemain d'aucune d'elles, n'a vu un malheureux de moins, et l'on cherche encore l'ordonnateur patriote qui dessinera la première, ou sans frais inutiles, sans privilèges insultans; le peuple dans sa majestueuse joie sera son plus beau spectacle à lui-même, ou des actes de vertu et de bienfaisance publique combleront le vuide de l'ame, et mettront en pratique tout ce qu'on n'a vu jusqu'ici qu'en discours.

Une gazette de la rive droite du Rhin (dit encore le même journal) nous contoit dernièrement que Buonaparte avoit témoigné à Rastadt aux commissaires François du mécontentement à l'occasion des lettres écrites par les ministres de la police et de la justice aux administrations des départemens réunis, pour l'exécution des lois relativement aux émigrés Belges. La réponse à ce compte est que ces lettres sur ces émigrés ont été résolues et consenties au Directoire.

Le ministre de la marine annonce aujourd'hui six nouvelles prises faites sur les Anglois.

Nos corsaires deviennent tous les jours plus nombreux et plus entreprenans.

On dit que Drouet est à Paris, et l'on ajoute qu'il a assisté à la cérémonie qui a eu lieu le 10 au Palais Directorial.

Outre l'arrestation de Scepeaux et d'Antichamp, on annonce encore celle de Duval, dit Legris, Mairesse et Bellavidet, chefs de Chouans dans le département du Nord. Le dernier avoit un chien qu'il appelloit *Buonaparte*. On a aussi arrêté le ci-devant comte de Lamotte et Chabert, chefs des insurgés de l'Ardèche. — Les lisières du département de l'Aude, attendant à celui des Pyrénées Orientales, sont en fermentation. Le journal de Toulouse annonce que les habitans d'un canton ont marché contre ceux d'un autre, pour y dissiper un rassemblement.

L'on apprend qu'il se forme au Texel une escadre hollandaise de 6 vaisseaux de ligne, 2 de 50 et 3 frégates, sur lesquels seront embarqués trois hommes d'élite de chaque compagnie d'infanterie des régimens nationaux. Cette escadre est destinée pour les Indes-Orientales. Mais en supposant qu'elle puisse surmonter les obstacles que les anglois ne manqueront pas d'opposer à son passage, il est à craindre qu'elle n'arrive trop tard pour sauver Batavia. — Des lettres de la Haye annoncent qu'il règne beaucoup de fermentation dans différentes parties de cette république, et surtout à Amsterdam.

Une lettre de Cadix, en date du 10 Novembre, porte ce qui suit :

„Quoique une alliance, assez étroite, nous unisse à la république françoise, il ne faut pas croire que la plus grande partie de nos officiers voient avec plaisir les françois, ni rien de ce qui a rapport à cette nation. Un exemple frappant de cette haine qu'ils lui portent, c'est la défense qui vient d'être faite au cit. Favier, directeur des ballets du théâtre de cette ville, de faire représenter un ballet où l'on voyoit des corsaires françois défendre avec succès la ville de Porto-Ricco. On croit que c'est le général Gravina, qui ne peut oublier l'aventure de Toulon, qui a sollicité et obtenu cette défense.

Le citoyen Thilorier vient de publier dans le Journal de Paris une lettre ainsi conçue : „Citoyens, votre journal d'aujourd'hui devoit contenir les moyens que je proposois de mettre en usage pour conduire une armée en Angleterre, en la faisant passer sous les eaux. Le gouvernement, à qui j'ai communiqué ces

moyens et qui les a lui-même communiqués à des hommes d'un mérite distingué, a pensé qu'il seroit dangereux de leur donner de la publicité. L'opinion du gouvernement dans une matière de cette importance doit être une loi pour moi.

Après avoir occupé le public d'idées folles sur la descente en Angleterre, l'on commence cependant à abandonner le merveilleux et l'extraordinaire pour se rapprocher des moyens simples et naturels. Parmi ces moyens, un citoyen vient de proposer de lever, par une contribution volontaire, une somme de dix millions, destinée à construire mille chaloupes ou barques canonnières, portant du calibre de 24 ou 36. Ces bâtimens lui paroissent les plus propres à l'expédition projetée ; ils auroient une petite voile comme les bateaux pêcheurs et beaucoup de rames. Cette flotte de chaloupes pourroit faire le trajet en très peu de tems, malgré les escadres angloises ; parcequ'à l'aide des rames elle tireroit un si grand parti du vent, que lors même qu'il y auroit une flotte angloise dans la mer du Nord, cette flotte ne pourroit intercepter son passage dans le peu d'heures nécessaires à la traversée ou au débarquement.

On vient de donner au *Vaudeville* une nouvelle pièce intitulée : *Arlequin journaliste*. On y fait la satire de presque tous les journaux actuels. On y parle du *Point du jour* qui ne voit que le soir ; de l'*Echo* qui répète ce que personne n'a dit ; de la *Trompette* qui ne fait pas le moindre bruit ; de l'*Observateur* qui n'y voit goutte ; du *Postillon*... mal monté etc.

De Vienne, le 15 Décembre.

Ce n'est point M. le comte de Colloredo qui se rendra à Berlin pour féliciter le nouveau monarque. Cette mission a été donnée à M. de Sternberg, conseiller aulique ; il partira demain.

Aussitôt après la conclusion du traité d'alliance entre la Sardaigne et la France, M. le marquis de Castelláfer, ambassadeur de S. M. Sardé près notre cour, s'est rendu, par un ordre secret de sa cour, à Munich, où il est encore. Notre cabinet a résolu de ne plus tenir à l'avenir d'ambassadeur à Turin, mais seulement un résident ; ce poste est destiné à M. de Humbourg, secrétaire de légation à Venise.

M. le Baron de Reichlin, ministre de S. A. S. E. Palatine près de notre cour, doit se rendre en la même qualité à Petersbourg ; il sera remplacé ici par M. le comte de Wuckebourg.

Suite de Milan, du 12 Décembre.

Quelques membres de notre gouvernement ne sont pas contents de la manière dont le Pape a reconnu la république Cisalpine ; ils auroient voulu que cette reconnaissance fût délibérée et décidée dans le collège des cardinaux, tandis qu'elle n'a été, selon eux, qu'une espèce d'acte privé. Voici la lettre que le cardinal Doria a écrite à ce sujet au ministre des relations extérieures.

„Citoyen-ministre. Le citoyen Andreosi m'a remis hier votre lettre du 16 courant, avec une copie y incluse de la détermination prise par le Directoire de la République Cisalpine. J'ai mis ce matin l'une et l'autre sous les yeux du St. Père, qui m'a donné l'ordre de vous écrire que S. S. reconnoissoit avec plaisir la République Cisalpine, et que si le Directoire exécutif avoit nommé son ministre à Rome, S. S. l'auroit reçu, et auroit aussi envoyé son représentant. D'après cet exposé, j'espère que le Directoire Cisalpin et vous, en conclurez que la bonne harmonie reste consolidée. Je me félicite d'avoir satisfait à l'objet de votre dépêche, et je me flatte, citoyen ministre, que vous voudrez bien me mettre à portée de vous prouver par des faits l'observation stricte de cette bonne harmonie. Tels sont les sentimens avec lesquels je suis etc.

Rome le 24 Novembre 1797.

Signé, Joseph Doria Pamphili cardinal etc.

La continuation des mesures hostiles contre la cour de Rome, prouve assez que notre gouvernement a des vues dont cette reconnaissance n'a pu l'engager à se désister. Nos journaux viennent de publier un mémoire secret que l'on dit avoir été déjà présenté (c'est ainsi qu'ils s'expriment) au cardinal Doria, au nom de la république Cisalpine. Dans ce mémoire, on proteste contre les donations faites par le Roi Pepin (en 750) aux Papes Zacharie et Etienne III. On réclame ceux de ces pays qui ne font pas encore partie de la république Cisalpine. Voici l'énumération des pays donnés alors au St. Siège ; Ravenne, Bologne, Imbola, Faenza, Forlinepopoli, Forli, Césene, Bobbio, Ferrare, Comacchio, Adria, Figarelo, Gabella, formant proprement l'exarcate de Ravenne ; Rimini, Pesaro, Conea, Fano, Sinigaglia, Ancône, Ozimo, Umana, Assisi, Fossombrone, Montefeltro, Urbin, Bagno, Gabbio, et plusieurs autres lieux et châteaux.

* * Les personnes qui auroient quelque connoissance de l'endroit où s'est retiré M. Maulret, Chartreux, sont priées d'en instruire M. Maulret son frère, à Amberg, Haut-Palatinat.

* * L'aperçu des Pays que la maison d'Autriche cède et de ceux qu'elle acquiert par le traité de paix conclu avec la France, est un objet trop essentiel pour ne pas intéresser vivement les politiques. La maison de commerce soussignée vient de faire paroître une carte qui renferme tous ces objets dessinés d'une manière très intéressante. Le prix de cette carte, intitulée Carte des compensations entre l'Autriche et la France, est de 24 kr. L'on peut s'adresser à toutes les librairies pour se la procurer. Ceux qui s'adresseront directement à nous, auront un exemplaire franc sur six.

La Librairie de Behrens, à Francfort sur le Mein.

connus sous le nom de *Pentapole*, et qui comprennent les provinces de la Romagne du duché d'Urbin et de la marche d'Ancône.

De Stuttgart, le 19 Décembre.

S. A. S. le prince Alexandre de Wurtemberg, général au service de S. M. I., est arrivé ici le 15.

Le commandement général de l'armée impériale, qui se trouve dans ce moment à Canstadt a tenu avant-hier un conseil de guerre, à la suite duquel il a été expédié une estafette à M. le général de Neu, commandant de Mayence. Hier, Son Exc. M. le général d'artillerie comte de la Tour s'est mis en route de Canstadt pour se rendre à Blochingen ; quelques heures après son départ, M. le général baron de Staader est arrivé dans la même ville.

La diète du cercle de Suabe réunie à Augsburg, a terminé ses séances le 12 de ce mois.

De Rastadt, le 20 Décembre.

La députation de l'Empire a encore tenu hier une séance. L'on paroît craindre que les négociations ne soient beaucoup retardées par l'incident dont nous avons parlé.

Le général Buonaparte, que l'on attendoit aujourd'hui, n'est point arrivé.

De Mannheim, le 21 Décembre.

Le bataillon de chasseurs palatins qui se trouvoit dans les villages de nos environs sur la rive gauche, est arrivé ici hier, après avoir été relevé par les chasseurs de Franconie.

M. le général autrichien Baron de Petrarsch a quitté hier cette ville ; il est remplacé dans le commandement par M. le colonel de Barthels.

Des bords du Mein, le 22 Décembre.

Les troupes autrichiennes qui occupoient la forteresse d'Elhrenbreitstein, sont arrivées hier à Francfort, où elles feront séjour. M. le colonel baron de Sechtern, qui s'est distingué d'une manière si éminente dans le commandement de cette forteresse, est également arrivé dans la même ville.

Depuis quelques jours, il est passé par Francfort plusieurs convois d'artillerie autrichienne, venant de Mayence.